

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE DU 9 MARS 2015

**RÉPARTITION DES MOYENS EN PERSONNELS ASSISTANTS SOCIAUX
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016**

I – BARÈME DE RÉPARTITION

Rappel méthodologique :

Le barème des moyens dédiés à l'assistance sociale intègre plusieurs critères permettant de rendre compte de l'activité et des spécificités de certaines structures ou populations d'élèves

Il s'inspire dans sa construction de celui des moyens médicaux scolaires déjà éprouvé, en intégrant les particularités et enjeux du métier d'assistant social.

Pour la rentrée scolaire 2015, le barème a été modifié afin de pouvoir intégrer une pondération sur les effectifs des collèges faisant partie de la carte de la nouvelle éducation prioritaire, en incluant une différenciation selon l'inscription en REP ou en REP +.

La nouvelle structure est donc la suivante :

DONNÉES	PONDÉRATION		
BASE EFFECTIF ÉLÈVES	1		
CLG REP	2	évolution pour RS 2015	
CLG REP+	3	évolution pour RS 2015	
CLG DE TYPE 1	2		
CLG DE TYPE 2	1		
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (LYCÉES PROFESSIONNELS ET SECTIONS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL)	2		
SEGPA	3		
ULIS	1		
EREA	3		
ERPD	2		
UNITÉS PÉDAGOGIQUES POUR ÉLÈVES ALLOPHONES ARRIVANTS (CLASSES NON FRANCOPHONES)	3		
INTERNES	1		

COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE DU 9 MARS 2015

Typologie académique (source DAPEP)

TYPE	EPL	NOMBRE	DÉFINITION	INDICATEURS
A	LP (OU ASSIMILÉS)	20	Les LP accueillant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) de grandes difficultés scolaires	Les LP dont le pourcentage de PCS défavorisées est la plus élevée, ou s'il est un peu moins élevé, lorsque le rapport PCS défavorisées/PCS favorisées est relativement élevé
B	LP (OU ASSIMILÉS)	21	Les autres LP (hors type A) à forte dominante "Services"	Deux tiers des élèves au moins suivent une formation professionnelle dans le domaine des services
C	LP (OU ASSIMILÉS)	25	Les autres LP (hors type A et B) industriels et mixtes	Hors type A et B
D	LPO, LGT	29	Les LPO, LGT accueillant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) de grandes difficultés scolaires	Pour les élèves de seconde : lycées dont le pourcentage de PCS défavorisées est le plus élevé, ou si le % de défavorisés est un peu moins élevé, % d'élèves en retard à l'entrée en seconde élevé et persistant
E	LG, LGT (ET ASSIMILÉS)	38	Les LGT et LG recevant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) peu de difficultés scolaires	% de PCS favorisées en seconde est le plus élevé, voire élevé, aucun élève (ou presque) en formation professionnelle, moins de 30 % environ d'élèves de première en série technologique
F	LPO, LGT	35	Les autres LGT, LPO (hors types D et E) à composante technique minoritaire	% en enseignement professionnel et technologique moyen ou moins élevé
G	LPO, LGT	27	Les autres lycées (hors types D, E, F) les plus techniques	% en enseignement professionnel et/ou technologique relativement élevé
1	COLLÈGES	10	Collèges accueillant les plus grandes parts d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) des difficultés scolaires	
2	COLLÈGES	62	Collèges accueillant de grandes parts d'élèves susceptibles de rencontrer (ou d'avoir rencontré) des difficultés scolaires	
3	COLLÈGES	80	Collèges accueillant des élèves aux caractéristiques peu déterminantes	
4	COLLÈGES	84	Collèges accueillant de grandes parts d'élèves susceptibles d'avoir (ou d'avoir eu) de bons résultats scolaires	
5	COLLÈGES	90	Collèges accueillant les plus grandes parts d'élèves susceptibles d'avoir (ou d'avoir eu) de bons résultats scolaires	
EP	COLLÈGES	97	REP/REP+ (96 réseaux)	

II – RÉPARTITION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015

Au titre de la rentrée scolaire 2015, l'académie bénéficie de la création de 4 emplois.

Au regard de l'application du barème, exposé ci-dessous, les 4 emplois sont implantés de la manière suivante :

- 2 dans le département de l'Essonne,
- 2 dans le département du Val-d'Oise.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE POSTES IMPLANTÉS ASSISTANTES SOCIALES RS 2014	DOTATION THÉORIQUE ISSUE DU BARÈME	ÉCART IMPLANTATION/DOTATION THÉORIQUE	MESURES DE RENTRÉE 2015	NOMBRE DE POSTES ASSISTANTES SOCIALES RS 2015
078 YVELINES	75	66	9	0	75
091 ESSONNE	65	70	-5	2	67
092 HAUTS DE SEINE	62	62	0	0	62
095 VAL/OISE	73	76	-3	2	75
Total général	275	275	0	4	279